

Le 4 mars 2022, à 18 heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL), légalement convoqué, s'est assemblé au Pôle de Centralité Intergénérationnel et Associatif de la commune de la Membrolle-sur-Choisille, en séance ordinaire, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Président.

DATE DE LA CONVOCATION

25 février 2022

DATE D’AFFICHAGE

25 février 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 33

Présents : 16

Présents :

M. Sébastien MARAIS, M. Bertrand RITOURET, M. Emmanuel DUMENIL, Mme Régine HINET, Mme Joëlle DANIEL, M. Michel HIRTZ, M. Christophe LOYAU-TULASNE, M. Ludovic BOURDIN, M. Philippe CLEMOT, Mme Caroline BOILLE, M. Didier THÉMÉ, Mme Nathalie GUENAUULT, Mme Karine BARTHELEMY, M. Guillaume TOUSSAINT (suppléant), M. François PILLOT (suppléant), M. Alain BASTIE (suppléant) ;

Pouvoir(s) :

M. Bruno FENET a donné pouvoir à M. Emmanuel DUMENIL.

Absents excusés :

M. Cédric DE OLIVEIRA, M. Antoine TRYSTRAM, Mme Hédia GHANAY, Mme Céline DELAGARDE, M. Régis SALIC, M. Jacques LEMAIRE, Mme Mélanie FORTIER, M. Michel GILLOT, Mme Armelle AUDIN, M. Gérard DAVIET, Mme Betsabée HAAS, M. Grégory PODDA, Mme Isabelle MELO, Mme Sylvie POINTREAU, Mme Pascale DELAUNAY, M. Benoit BARANGER, Mme Axelle TREHIN, M. Arnaud TURMINEL, Madame Marie-Christine DE SAINT SALVY ;

Secrétaire de séance : Mme Nathalie GUENAUULT

DELA 037 151 001 / 2022 – 7.1

FINANCES : Débat d’Orientations Budgétaires 2022

Le Comité Syndical

Vu le rapport présenté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-10,

Vu le rapport présenté,

Vu les votes : POUR :17....., CONTRE :0....., ABSTENTION :0.....

Décide

Article 1 : de prendre acte du débat d’orientations budgétaires 2022, sur la base du rapport tel qu’annexé à la présente délibération.

Article 2 : d’autoriser le Président ou son représentant dûment habilité à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Pour extrait certifié conforme
La Membrolle-sur-Choisille, le 7 mars 2022

Le Président,
Sébastien MARAIS



ANVAL
(Syndicat Mixte des Affluents
Nord Val de Loire)
Siège social : Place de l’Europe
37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE